

# « Gioune'info »

Bulletin de liaison du site  
Natura 2000  
7401128

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN



Mai-Juin 2017

## L'Édito

L'animation 2016-2017 du site a été confiée par l'Etat au PNR de Millevaches en Limousin et aux Jeunes agriculteurs de la Creuse, animateurs historiques du site.

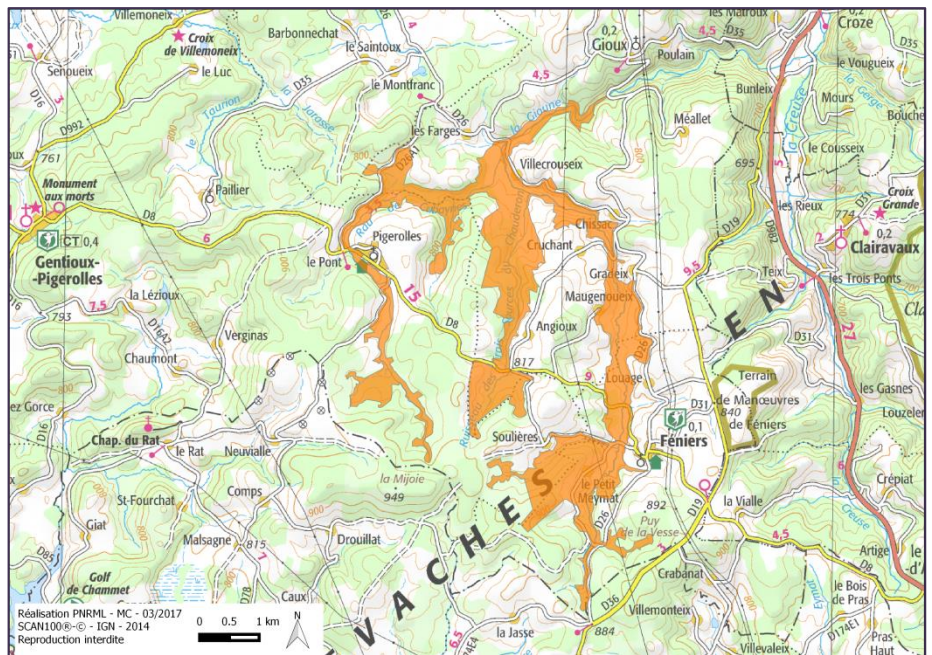
Cette équipe se partage les actions à conduire :

- Le volet agricole et en particulier la mise en place des mesures agro-environnementales (MAE) incombent aux Jeunes agriculteurs, tandis que la mise à jour des cartographies revient au Parc.
- Le Document d'objectifs doit être mis à jour afin que propriétaires ou ayants-droit accèdent aux bons outils : Charte Natura 2000, cahiers des charges des MAE, cahiers des charges des contrats ni agricoles ni forestiers....

Ces outils sont un des moyens mis à disposition pour engager des travaux favorables au maintien ou à la restauration des habitats d'intérêt communautaire (landes, tourbières, peuplements de hêtres) et des espèces pour lesquelles le site a été intégré au réseau Natura 2000.

Il va sans dire que l'implication de tous est nécessaire à la transmission des patrimoines naturel, culturel et paysager les plus précieux aux générations futures !

Philippe Chopin,  
Préfet de la Creuse



## Le site en chiffres :

- ✓ 975 hectares
- ✓ 3 communes : Féniers, Gentioux-Pigerolles, et Gioux
- ✓ 22 exploitations agricoles
- ✓ 15 habitats d'intérêt européen
- ✓ 9 espèces d'intérêt européen



### Qui suis-je ?

Discrète, rare au plan national et mondial, je suis une petite plante qui pousse sur les sols tourbeux mis à nu.

Je fais partie de la flore dite, du pied de la vache, car le pâturage bovin favorise ma présence. Le Plateau de Millevaches est un lieu où l'on me trouve encore.

Je suis une petite mousse appelée Bruchite des Vosges

Une autre vie s'invente ici

Jeunes  
Agriculteurs  
Creuse

Parc  
naturel  
régional  
de Millevaches  
en Limousin

## Zoom sur la labellisation rivières sauvages

Le Label « **Site Rivières Sauvages** » est attribué exclusivement aux rivières les mieux préservées de France.

Afin de déterminer le niveau de préservation d'un cours d'eau, une grille de 45 critères dont 12 sont éliminatoires a été élaborée par une commission scientifique regroupant de nombreux experts. Parmi ces 45 critères, on recense par exemple ceux liés à la qualité de l'eau, la biodiversité aquatique, et la morphologie de la rivière, c'est à dire les paramètres qui caractérisent le lit, les berges et le boisement de berge appelé ripisylve. La grille de critères intègre également l'activité présente dans le bassin versant, l'occupation du sol et les milieux remarquables qui entourent la Gioune. A ce titre, les nombreux habitats d'intérêt communautaire et espèces rares ou protégées recensées dans le cadre de Natura 2000 ont contribué à l'obtention de ce précieux **label attribué à seulement 9 rivières en France**.

L'enjeu actuel du Label consiste donc à encourager une démarche de préservation de la rivière et des espaces naturels qui lui sont associés afin de garantir une ambiance cohérente dite de « sauvagitude ». Il n'y a certes plus en France de rivières ou d'espaces dits « sauvages » mais il est possible de qualifier les rivières et les espaces où les pratiques humaines sont en harmonie avec la nature et en adéquation avec la conservation d'un environnement préservé comme dans la vallée de la Gioune.

Pour encourager la conservation de ce territoire exceptionnel, de nombreux outils sont à la disposition des acteurs concernés, les propriétaires et les exploitants agricoles par exemple. En lien direct avec la préservation de la rivière et le maintien de l'élevage, la mesure 441 permet l'aménagement de points d'abreuvement pour les animaux. On dénombre 657 aménagements de ce type déjà réalisés dans tout le département de la Creuse.

De nombreuses solutions sont proposées au cas par cas à l'échelle de la parcelle en concertation avec le propriétaire ou l'exploitant. Il existe également différents types de clôtures qui sont associées à l'aménagement pour protéger la berge contre le piétinement et faciliter l'entretien de la végétation.

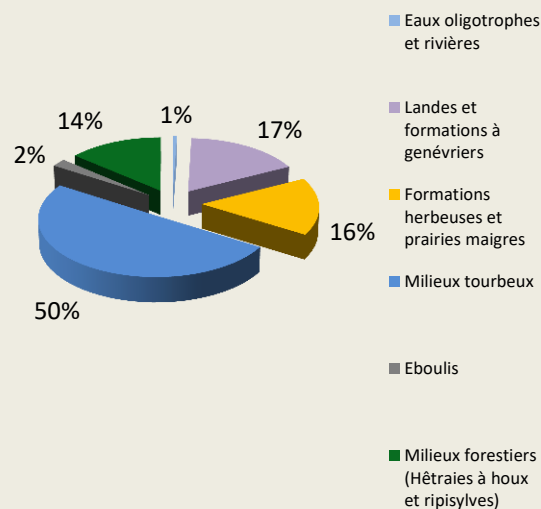
*Conseils techniques : Jeunes agriculteurs ou PNR  
Renseignements sur le label Conseil départemental de la Creuse*



## Nature des habitats sur le site.

Les habitats d'intérêt communautaire, représentent 46% de la superficie totale du site, soit 450.54 hectares. Les milieux agro-pastoraux correspondent à 83 % des habitats du site.

### Part des habitats sur le site par grands types



## Les espèces de la Directive Habitats Faune – Flore qui concernent le site.

- La Bruchie des Vosges (mousse, bryophytes)
- Le Fluteau nageant (flore vasculaire, Alismataceae)
- La Laineuse du prunellier (papillon, lépidoptères)
- Le Damier de la Succise (papillon, lépidoptères)
- Le Lucane cerf-volant (insecte, coléoptère)
- La Barbastelle (chauve-souris, chiroptères)
- La Loutre d'Europe (mammifères, mustélides)
- Le Chabot (poisson, Cottidé)
- La Moule perlière (mollusque bivalves)

## Pour plus d'informations

**Direction départementale des territoires de la Creuse**

Tél - 05 55 61 20 51

**Conseil départemental de la Creuse**

Tél - 05 44 30 27 72

**Jeunes agriculteurs de la Creuse**

Tél - 05 55 52 10 77

**PNR Millevaches en Limousin**

Tél - 05 55 96 97 00

[www.pnr-millevaches.fr](http://www.pnr-millevaches.fr)

IPNS. Crédit photo : PNR ML ; O.Villa ;  
M. Lüth, service communication du CD 23.  
Sources: PNRML, BD TOPO® - © IGN 2011